

DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT de
BESANCON

CANTON de
BESANÇON – EST

2024-48 Tarifs location de la
salle de l'Amitié pour
extérieurs

NOTA. – Le Maire certifie que la délibération a été
publiée le 7 octobre 2024

que la convocation du Conseil avait été faite le
26 septembre 2024 et que le nombre des
membres en exercice est de 23

Exécution des articles L 2121-7 et suivants du
Code Général des Collectivités
Territoriales.

Le Maire,

Commune de THISE
N° Code Postal 25220
Bureau distributeur ROCHE LEZ BEAUPRÉ

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le trente
le Conseil Municipal de la commune de THISE s'est réuni au lieu habituel de ses
séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DERIOT
pour la session ordinaire du mois de septembre.

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. BOURGON, Mme CANONNE, M.
DERIOT, M. DEVILLERS, Mme EDY, M. FREZE, Mme GUILMAILLE M. KIEFFER, M.
LABBACI, Mme MARCHE, M. PAUTOT, Mme PETEY, Mme RAFFIN, Mme RAHON, Mme
RODRIGUEZ, M. VALZER.
Absent(e)s représenté(e)s : Mme RUISSEAUX (pouvoir à M. LABBACI), Mme Paillet (pouvoir
à Mme RODRIGUEZ), M. FALLOT (pouvoir à M. FREZE), M. HEQUETTE (pouvoir à M.
ALLAIN), Mme GAUTHIER.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Locales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.
Monsieur ALLAIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces
fonctions qu'il a acceptées.
Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

M. le maire expose au conseil municipal qu'il convient d'ouvrir la possibilité aux familles extérieures de
louer la salle de l'amitié aux tarifs suivants, à compter du 1er janvier 2025 :

MANIFESTATIONS 	TARIF 2025 Non Thisiens	
	SALLE DE L'AMITIE	
	CAUTION 600 €	
	Sans <u>vaisselle</u>	Avec <u>vaisselle</u>
Familles <u>non</u> résidant à Thise		
Evénements familiaux		
1. 1 jour (Salle ren- due propre le len- demain matin 8 h 00)	320 €	350 €
2. <u>week</u> -end (du sa- medi matin 8H au lundi matin 8H)	520 €	550 €
3. <u>week</u> -end long (du vendredi après- midi 15H au lundi matin 8H)	620 €	650 €

Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le



ID : 025-212505606-20240930-2024_048-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la présente proposition de tarifs.

Thise, le 30 septembre 2024

Le Maire, Pascal DERIOT